

### Rapport

Fixées par arrêté du 6 juin 2008, les épreuves des concours d'entrée aux IRA prennent en compte les parcours antérieurs personnels et/ou professionnels des candidats. Elles visent à diversifier les viviers de recrutement et mieux mettre en adéquation le profil des lauréats avec les postes de sortie.

Le concours 2010 s'est déroulé sans incident et dans d'excellentes conditions grâce à l'implication et à la disponibilité des membres du jury ainsi qu'à l'excellente organisation des services de l'IRA, tous attentifs à créer les meilleures conditions pour l'accueil et l'écoute des candidats.

Le présent rapport issu des observations de tous les membres du jury du concours 2010 s'attache, au delà du bilan, à mieux répondre aux interrogations des candidats qui ont présenté le concours ainsi qu'aux futurs candidats.

## 1. Rappel sommaire des épreuves

### 1.1 Admissibilité

#### ➤ concours externe

- épreuve de composition sur un sujet d'ordre général portant sur la place de l'Etat et son rôle dans les grands domaines de l'intervention publique (société, économie, emploi, santé, culture, territoires, relations extérieures...)
- épreuve constituée d'une série de six à dix questions à réponse courte portant sur des éléments essentiels du droit public, des questions européennes, de la gestion des ressources humaines, des questions sociales, des finances publiques et de l'économie.

#### ➤ concours interne et 3<sup>e</sup> concours

- note administrative pour le concours interne
- note de synthèse pour le 3<sup>e</sup> concours portant sur la place de l'Etat et son rôle dans les grands domaines de l'intervention publique (société, économie, emploi, santé, culture, territoires, relations extérieures...)"

### 1.2 Epreuves orales

**Au travers d'un entretien de 25 mn sont évalués :**

- les qualités personnelles : le potentiel, l'aisance et le comportement face à une situation concrète, le cas échéant sous forme d'une mise en situation pour le concours externe
- la personnalité, les aptitudes, la motivation du candidat et les acquis professionnels pour le concours interne et le 3<sup>e</sup> concours
- les connaissances administratives générales pour les candidats du concours interne.

## DONNEES STATISTIQUES

	CONCOURS EXTERNE	CONCOURS INTERNE	TROISIEME CONCOURS
<b>Postes offerts</b>	<b>71</b>	<b>52</b>	<b>8</b>
Inscrits	1263	941	125
Admis à concourir	1221	849	107
<b>Présents Ecrit</b>	<b>596</b>	<b>703</b>	<b>77</b>
<i>% présents</i>	<i>49%</i>	<i>83%</i>	<i>72%</i>

### ADMISSIBILITE

<b>Admissibles</b>	<b>163</b>	<b>117</b>	<b>28</b>
Barre d'admissibilité	08.40	12.01	11
<i>% admissibles</i>	<i>27 %</i>	<i>17 %</i>	<i>36 %</i>
Moyenne la + élevée	14.13	17.01	15.25
Moyenne la + basse	2.1	1.1	2.75
Nbre de notes éliminatoires	1	3	1

### ADMISSION

<b>Présents</b>	<b>148</b>	<b>110</b>	<b>25</b>
Moyenne la + élevée	14.11	16.52	17.19
Moyenne la + basse	7.59	8.32	9.62
Nbre de notes éliminatoires	2	9	0
<b>Admis liste principale</b>	<b>71</b>	<b>52</b>	<b>8</b>
Barre d'admission liste principale	10.4	12.02	13.19
<b>Inscrits liste complémentaire</b>	<b>20</b>	<b>8</b>	<b>4</b>
Barre d'admission liste complémentaire	10.01	11.68	12.12
<b>Taux de sélectivité (admis/présents écrits)</b>	<b>8.3</b>	<b>13.5</b>	<b>9.6</b>

### EPREUVES (moyenne des notes après péréquation)

Concours externe	Note minimale	Note maximale	Moyenne
Composition	1	16.5	7.92
Q.R.C.	1	13.5	6.29
Entretien avec le jury	2	18	11.75
Langue	3	19.5	12.1
<b>Concours interne</b>			
Note administrative	2	17	9.70
Entretien avec le jury	4	19	10.30
Langue	7	20	11.9
<b>3e concours</b>			
Note de synthèse	2.75	15.25	9.24
Entretien avec le jury	6	19	11.64
Langue	1	19.5	12.4

### **3. Bilan et enseignements à tirer des épreuves**

#### **1/ Epreuves écrites**

##### **CONCOURS EXTERNE : COMPOSITION SUR UN SUJET D'ORDRE GENERAL**

LE SUJET : PROTEGER LE TERRITOIRE : QUELS ENJEUX ET QUELLES ORIENTATIONS POUR UN PAYS COMME LA FRANCE.

Le sujet était suffisamment large pour inspirer le plus grand nombre et ne pas prêter à impasse. Il s'agissait en effet d'un thème d'actualité qui pouvait être abordé selon des approches différenciées dès lors qu'elles étaient justifiées et logiquement organisées dans leur développement. Elles pouvaient aussi plus aisément donner matière à des illustrations concrètes et à des analyses personnelles.

Une réflexion initiale plus approfondie à la lecture du sujet aurait permis de mieux explorer la richesse du sujet et de faire gagner en contenu un plus grand nombre de copies

Dans la forme, le niveau général des candidats, tous titulaires au moins d'une licence, est apparu décevant. Pour un concours de catégorie A, trop de faiblesses de rédaction, de syntaxe, de grammaire et d'orthographe sont relevées dans les copies.

Par ailleurs, on constate un certain formatage des devoirs (mêmes expressions, mêmes formulations, mêmes définitions..), une uniformité des plans qui témoignent d'un manque d'appropriation des techniques de préparation aux concours que trop de candidats adoptent sans en personnaliser le style.

##### **CONCOURS EXTERNE : QUESTIONS A REPONSES COURTES**

La nature de cette épreuve paraît méconnue de beaucoup de candidats ; la variété des questions peut avoir dérouté nombre d'entre eux, alors qu'il s'agit du fondement même de ce type d'épreuve. La moyenne de l'ensemble des notes recueillies se situe au plus bas niveau (6,29) des notes de la totalité des épreuves.

La qualité des réponses tant du point de vue de la forme que du fond est trop souvent médiocre, révélant l'absence de connaissances juridiques élémentaires et de curiosité sur les sujets d'actualité. Sur la forme, la présentation gagne toujours à être plus soignée (écriture, clarté dans la présentation, orthographe)

Certaines questions, mal appréhendées par les candidats, ont donné lieu à des réponses hors sujet. La tactique consistant à développer un sujet proche plutôt que le sujet lui-même ne fait pas illusion sur l'incapacité du candidat à répondre à la question posée.

Lorsque le sujet est assez maîtrisé, il faut exprimer la ou les principales idées de façon simple et précise et s'il y a lieu, savoir les articuler entre elles en faisant preuve d'esprit pratique et de bon sens.

Pour s'exercer à mieux appréhender l'actualité et développer sa curiosité au-delà des champs stricts de sa formation initiale ou de son environnement permanent, il est recommandé de s'astreindre la lecture régulière d'un quotidien traitant d'actualités économiques, sociales, européennes et internationales et comportant des analyses et commentaires. La curiosité et l'agilité intellectuelles s'y renforceront et permettront une meilleure réactivité lors des épreuves de concours et examens professionnels.

## CONCOURS INTERNE

LE SUJET PORTAIT SUR L'ELABORATION D'UNE NOTE COMPORTANT LES ELEMENTS DE LANGAGE POUR LA CONDUITE D'UNE REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL CONSULTATIF DES PERSONNES HANDICAPEES, AU SUJET DU DISPOSITIF D'ACCUEIL ET D'ACCESSIBILITE QUE CONSTITUE LA MAISON DEPARTEMENTALE POUR LES PERSONNES HANDICAPEES (MDPH) 5 ANS APRES SA MISE EN PLACE.

La base documentaire était très accessible. Elle permettait aux candidats de faire la preuve de leurs aptitudes à la synthèse au travers notamment du bilan d'étape qui leur était suggéré par le sujet ainsi qu'à leurs facultés de jugement et de propositions au travers des suggestions d'amélioration qu'ils pouvaient formuler.

Il s'agissait aussi d'un sujet offrant aux candidats l'opportunité de traiter de l'actualité et du caractère prioritaire d'une telle réforme, des avancées pour l'accès aux droits et aux prestations ainsi que de l'instauration des dispositifs de « guichets uniques ». Nombre de copies sont passées à côté de la vocation des MDPH, les institutions qu'elles remplaçaient, le regroupement en un seul lieu des différents acteurs intervenants, leur rôle dans l'instruction et l'avancée des dossiers, mais aussi des lacunes et des insuffisances ainsi que l'importance du développement des procédures non juridictionnelles pour résorber le nombre d'insatisfactions liées aux orientations. Des éléments de la documentation jointe au sujet permettaient de cibler ces principaux points.

S'agissant d'une épreuve destinée aux candidats du concours interne, on regrettera cette année encore la difficulté que beaucoup d'entre eux ont éprouvé à se projeter dans l'esprit du « destinataire » de la note et à imaginer la visée opérationnelle, voire décisionnelle que peut avoir le document commandé.

Plusieurs copies ont été rendues inachevées, ce qui témoigne d'une difficulté à bien gérer le temps donné.

### TROISIEME CONCOURS

LE SUJET PORTAIT SUR LA REFORME DE LA POLITIQUE IMMOBILIERE DE L'ETAT ET SON INCIDENCE SUR LA GESTION PATRIMONIALE D'UN ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'ETAT.

Sur le fond, au-delà de l'analyse plus ou moins exhaustive et pertinente du dossier à laquelle les candidats se sont livrés, on peut regretter la faiblesse de leur capacité à se mettre en situation d'acteurs, de responsables opérationnels face à des interlocuteurs identifiés comme incontournables (les instances consultatives et décisionnelles de l'établissement public, les financiers et les comptables, les acteurs du dialogue social, la ou les tutelles etc..) et face également à des échéances plus ou moins contraignantes.

Les copies qui ont su mettre en avant les points les plus importants de la réforme immobilière de l'Etat et faire valoir des propositions de démarches concrètes au niveau de l'établissement public ont été valorisées.

Sur la forme, de bonnes copies dans l'ensemble.

## 2/ Epreuves orales

La présentation et le retracé de carrière est un exercice que les candidats maîtrisent globalement bien et qu'ils ont manifestement préparé sérieusement.

La qualité de ces prestations est apparue en progrès par rapport aux épreuves du précédent concours. Les candidats doivent cependant veiller à ne pas donner l'impression qu'ils récitent un texte appris par cœur. Une présentation dynamique et structurée autour des temps forts d'un parcours paraît plus valorisante qu'un énoncé chronologique d'un curriculum vitae.

Les 10 minutes maximum réservées aux candidats pour se présenter, expliciter leur parcours professionnel et faire part de leurs motivations ne sont pas toujours entièrement utilisées. Les candidats ont tout intérêt à utiliser à plein cet espace pour se faire connaître, valoriser leurs acquis et convaincre de leur motivation à réussir le concours pour accéder à un nouvel univers professionnel. Ceci vaut pour les trois concours et en particulier pour le 3<sup>e</sup> où les candidats semblent parfois hésitants dans cette démarche.

Une bonne gestion du temps de parole et de celle du stress sont des données essentielles ; leur maîtrise est souvent décisive. Les techniques de préparation et l'entraînement sont recommandés ; ils ne doivent pas pour autant trop brider la personnalité et le naturel des candidats dont les qualités de simplicité et de franchise emportent davantage la conviction que des attitudes convenues.

Au plan des connaissances générales, l'environnement institutionnel, les grandes réformes, l'environnement juridique, budgétaire et financier dans lesquels s'inscrit la vie des administrations sont souvent mal maîtrisés et objets d'approximations difficilement recevables de la part notamment des candidats du concours interne.

L'exercice de mise en situation constitue un élément important de l'évaluation du ou de la candidat (e). Il permet de pointer des traits de caractère et des réflexes ; par son caractère improvisé, il a un effet révélateur des qualités intrinsèques du candidat (capacité de prise de recul, d'arbitrage, de prise de décision, d'exercice de l'autorité, justification et défense de ses positions ....etc). Il permet aussi de vérifier la conception qu'a le candidat du métier dans lequel il entend se projeter (posture d'autorité ; aptitude à la délégation ...)

Le jury a également constaté les connaissances lacunaires de nombre de candidat(e)s quant aux fonctions d'attaché et différentes missions susceptibles de lui être confiées. Or ce type d'informations est accessible et figure en particulier sur les sites des IRA et de la DGAFP. Il est donc très vivement recommandé de s'y référer mais aussi de ne pas hésiter à se renseigner auprès des services et établissements comptant des cadres attachés ou assimilés.

Pour le concours interne, le dossier RAEP a été de niveau très inégal selon les candidats. Le jury ne peut que s'interroger lorsque la lettre de motivation est très succincte, faisant l'impasse sur des activités antérieures, y compris dans le privé ou associatives, et pouvant apporter un éclairage intéressant sur les savoir faire et acquis d'expériences du ou de la candidat(e).

Un certain nombre d'entre eux ont utilisé à outrance les définitions du répertoire interministériel des métiers (RIME) créant un décalage lors des entretiens entre la réalité de leurs acquis d'expériences et les qualifications présentées comme détenues. La confusion entre tâches/activités/missions/compétences est très souvent observée. Quelques candidats ont pu donner l'impression de surévaluer leurs compétences et ne pas savoir se situer dans un environnement à structure collective.

L'exercice s'est révélé plus favorable aux candidats qui ont su donner à ce dossier la consistance de compétences réellement exercées et susceptibles, le cas échéant, d'être illustrées au cours de leur entretien par des exemples concrets.

De très bonnes prestations orales méritent néanmoins d'être soulignées, notamment de la part de candidats qui ont su parfaitement mettre en valeur les acquis de leur parcours et faire preuve d'une réelle motivation notamment au travers d'une démarche réfléchie et sous-tendue par des initiatives (actions de formation, renseignements pris auprès des administrations ou d'attachés en poste, etc..).

Les candidats qui ont retenu l'attention sont ceux qui ont su sortir de leur environnement universitaire ou professionnel immédiat, fait preuve d'ouverture d'esprit, de curiosité professionnelle, de capacité de projection dans un nouveau cadre d'exercice de responsabilités sollicitant des aptitudes au management.

## **Les épreuves de langues**

Il est rappelé que, pour le concours interne ainsi que pour le 3<sup>e</sup> concours, cette épreuve facultative ne s'impute sur les résultats que pour la part de la notation dépassant la moyenne de 10.

En anglais, sur l'ensemble des candidats interrogés (3 concours) rares sont ceux dont les qualités linguistiques ou communicatives font véritablement défaut. A l'exception de deux prestations très mauvaises car impréparées, la qualité de langue s'est révélée stable par rapport aux années précédentes.

S'agissant d'une épreuve orale, le travail phonologique (qualité des sons, accentuation, rythme et intonation) reste souvent à fournir ou à confirmer même si l'écrit est compris.

Les stratégies de communication (bouclage de vérification, interaction, explication par l'exemple lorsqu'un mot vient à manquer...) doivent être intégrées et pratiquées de longue date. Demander la traduction d'un mot à un examinateur est pénalisant alors que l'effort pour surmonter l'obstacle est bonifié. Les remarques à soi-même, en français, exprimant parfois le désarroi sont à proscrire.

Quelques candidats ont encore proposé de lire le texte, voire de le traduire ou se sont engagés dans la lecture monotone d'un exposé formel, formaté et rédigé. Mais le plus grand nombre des autres candidats a fourni le minimum attendu en termes d'interaction, de conviction et de communication, sans exclure l'organisation et la rigueur du discours.

L'adoption d'un point de vue est essentielle au démarrage de l'entretien pour affiner la perception du texte, débattre d'enjeux généraux puis aboutir à un échange plus personnalisé. A cet égard la connaissance minimale de l'actualité et des structures des sociétés étrangères est un atout supplémentaire pour décrypter les textes proposés et les commenter. Une écoute régulière d'informations du pays tiers, plus que leur lecture, doit permettre de couvrir les thèmes susceptibles d'être abordés en se familiarisant avec les prononciations recevables.

Toute comparaison pertinente avec le système français est toujours valorisée ainsi que l'émission d'avis appropriés et étayés par une culture solide.

Les candidats ont visiblement intégré dans leur majorité le fait que l'expression « à partir d'un texte » est prise au sens large. Le texte n'est qu'un prétexte à construire un dialogue pour mobiliser toutes les connaissances culturelles et savoirs linguistiques dont ils disposent.

Les observations qui précèdent peuvent être appliquées comme dénominateur commun pour les autres langues (italien, espagnol, russe, allemand).

## **Conclusion générale et recommandations aux futurs candidats**

Ces concours – externe, interne et 3<sup>e</sup> concours – visent tous au recrutement de futurs fonctionnaires offrant de solides garanties non seulement sur leurs qualités présentes mais plus encore sur leurs potentiels. En effet l'accès aux IRA n'est ni une fin en soi, ni une « garantie tous risques » sécurité de l'emploi (pour les externes) ou un « bâton de maréchal » (pour les internes).

C'est un temps fort dans l'orientation professionnelle qui conjugue l'ambition légitime des candidats à accéder à des fonctions intéressantes, diversifiées, comportant des responsabilités managériales, décisionnelles, de l'expertise technique et les besoins de l'Administration qui justifie l'élévation indispensable du niveau de qualification de ses emplois.

C'est l'accès à des emplois publics faisant appel à des valeurs de neutralité et d'engagement au service de la collectivité. Ce sont également les aptitudes à l'adaptation aux évolutions du service public, à la mobilité fonctionnelle et géographique qu'il peut comporter dans le respect des droits et des devoirs du fonctionnaire qui sont également à prendre en compte.

C'est au regard de l'ensemble de ces objectifs qu'ont été conçues et corrigées les épreuves des trois concours d'accès aux IRA et que le jury s'est attaché, sans discrimination et au travers de la grande diversité des parcours et expériences valorisées, à détecter le potentiels et aptitudes à accéder à des fonctions d'encadrement telles que définies ci-dessus.

Pour satisfaire à ces objectifs et mettre de leur côté le maximum de chances, il est recommandé aux futurs candidats:

- de consacrer du temps et de la rigueur pour une réelle préparation à l'écrit, y compris à l'épreuve des QRC, comme à l'oral. Les formations dispensées en milieu universitaire comme en interne dans les administrations, ou autres formules émanant d'organismes de formation sont souhaitables, notamment pour les candidats éloignés de l'administration. Une formation individuelle n'est pas en elle-même insuffisante ; toutefois elle nécessite un « retour sur image » qui fait appel autant que pour les autres candidats, notamment pour l'entretien avec un jury, à un minimum d'exercices répétés.

Pour l'épreuve écrite, la part de la présentation et des qualités rédactionnelles, de la clarté et de la cohérence du plan et de son développement sont essentielles. Elles permettent de mesurer la bonne compréhension du sujet, de l'appréhension des éléments fondamentaux de la matière, de la logique du raisonnement et des aptitudes du candidat à exposer et faire valoir ses arguments pour déboucher sur une ou des propositions concrètes, opérationnelles, réalistes.

L'oral ne doit pas être conçu comme une épreuve technique mais comme une mise en situation permettant, dans un laps de temps prédéterminé, de faire valoir sa personnalité, ses motivations pour concourir et accéder à un emploi public d'encadrement, ses aptitudes à s'y adapter et y apporter de la valeur ajoutée en développant ses propres potentiels.

- de se montrer apte à se projeter dans les fonctions d'attachés, cadres A de la Fonction publique, auxquels vont être confiées des responsabilités d'encadrement, de pilotage, d'animation, de représentation de l'administration à un niveau hiérarchique qui suppose la maîtrise de soi, la compréhension des enjeux, le sens des responsabilités collectives et personnelles.

Metz

Fait à METZ LE 30 juin 2011

Chantal JOURDAN, Préfète  
Présidente du jury

IRA